

# LE JOYEUX DÉCROTTEUR.

Jules MOINAUX (1815-1895)

**1881**

Texte établi par Paul FIÈVRE, novembre 2021

Publié par Ernest, Gwénola et Paul Fièvre pour Théâtre-Classique.fr,  
Décembre 2021. Pour une utilisation personnelle ou pédagogique  
uniquement. Contactez l'auteur pour une utilisation commerciale des  
oeuvres sous droits.

# LE JOYEUX DÉCROTTEUR.

par JULES MOINEAUX, rédacteur de la Gazette des  
Tribunaux.

PARIS, CHEVALIER-MARESCQ ÉDITEUR, 20 rue  
SOUFFLOT, 20.

8517. - Paris. Imprimerie de Ch. Noblet, 13 rue Cujas. - 1881

**1881. Tous droits réservés.**

## **PERSONNAGES.**

LE NARRATEUR.

LE SERGENT.

LE PRÉSIDENT.

LE PRÉVENU.

*Nota : Extrait de MOINAUX, Jules, "Les tribunaux comiques", Paris, Chevalier-Marescq éditeur, 1881. pp 331-333*

# LE JOYEUX DÉCROTTEUR.

## LE TÉMOIN.

Comme chantait avec tant de conviction le prévenu, quelques instants avant son arrestation :

Ah ! Croyez-le, non, la franche gaieté  
N'est pas toujours sous des lambris dorés.

Et en effet, l'interprète de ces jolies paroles est un simple commissionnaire, et sa gaieté naturelle le suit si bien partout, qu'il les chantait à la porte d'un cimetière.

## LE SERGENT DE VILLE.

Il était là, dit un sergent de ville, avec sa boîte à décrotter, attendant la pratique, et non seulement il chantait une chanson, mais encore, au lieu d'offrir simplement ses services aux personnes qui sortaient du cimetière, il leur disait toujours en chantant :

Allons, messieurs les héritiers,  
Cirer les bottes, les souliers.

*Rires.*

Je m'approchai de lui ; je lui dis que sa conduite était des plus inconvenantes, et je l'engageai à faire son métier d'une autre manière; il me répond en chantant :

5 Je chanterai jusqu'à ce que j'm'essouffle,  
Car je suis gai et tu n'es qu'un pignouf !

Pignouf : Pop. et fam. Individu grossier, dépourvu de finesse, de délicatesse. [CNRTL]

## MONSIEUR LE PRÉSIDENT.

Il était ivre ?

## LE TÉMOIN.

Oh ! Complètement.

## LE PRÉVENU.

Au moins !

*Rires.*

**LE TÉMOIN.**

Alors je l'ai pris par le bras pour le conduire au poste ;  
tout le long du chemin, il a continué à m'injurier en  
chantant.

**LE PRÉVENU.**

Étant gai de ma nature...

**MONSIEUR LE PRÉSIDENT.**

Voyons, qu'avez-vous à dire ?

**LE PRÉVENU.**

Étant gai de ma nature...

**MONSIEUR LE PRÉSIDENT.**

Reconnaissez-vous le fait ?

**LE PRÉVENU.**

Je sais que monsieur m'a fait un bleu en me prenant par le  
bras, mais étant gai de ma nature, je ne me suis pas  
formalisé.

**MONSIEUR LE PRÉSIDENT.**

Reconnaissez-vous l'avoir injurié ?

**LE PRÉVENU.**

Il se peut que j'aie composé une petite chanson où je lui  
disais des mots dont je ne m'en rappelle pas, mais tout ça  
gaiement, vu que c'est dans ma nature.

*Le tribunal le condamne à trois jours de prison.*

5 Eh bien ! Messieurs, je ferai les trois jours,  
Toujours joyeux comme un vrai troubadour.

*Il sort.*

**FIN**

PARIS, CHEVALIER-MARESCQ ÉDITEUR, 20 rue SOUFFLOT,  
20.

8517. - Paris. Imprimerie de Ch. Noblet, 13 rue Cujas. - 1881

## PRESENTATION des éditions du THEÂTRE CLASSIQUE

Les éditions s'appuient sur les éditions originales disponibles et le lien vers la source électronique est signalée. Les variantes sont mentionnées dans de rares cas.

Pour faciliter, la lecture et la recherche d'occurrences de mots, l'orthographe a été modernisée. Ainsi, entre autres, les 'y' en fin de mots sont remplacés par des 'i', les graphies des verbes conjugués ou à l'infinitif en 'oître' est transformé en 'aître' quand la graphie moderne l'impose. Il se peut, en conséquence, que certaines rimes des textes en vers ne semblent pas rimer. Les mots 'encor' et 'avecque' sont conservés avec leur graphie ancienne quand le nombre de syllabes des vers peut en être altéré. Les caractères majuscules accentués sont marqués.

La ponctuation est la plupart du temps conservée à l'exception des fins de répliques se terminant par une virgule ou un point-virgule, ainsi que quand la compréhension est sérieusement remise en cause. Une note l'indique dans les cas les plus significatifs.

Des notes explicitent les sens vieillis ou perdus de mots ou expressions, les noms de personnes et de lieux avec des définitions et notices issues des dictionnaires comme - principalement - le Dictionnaire Universel Antoine Furetière (1701) [F], le Dictionnaire de Richelet [R], mais aussi Dictionnaire Historique de l'Ancien Langage Français de La Curne de Saint Palaye (1875) [SP], le dictionnaire Universel Français et Latin de Trévoux (1707-1771) [T], le dictionnaire Trésor de langue française tant ancienne que moderne de Jean Nicot (1606) [N], le Dictionnaire etymologique de la langue française par M. Ménage ; éd. par A. F. Jault (1750), Le Dictionnaire des arts et des sciences de M. D. C. de l'Académie française (Thomas Corneille) [TC], le Dictionnaire critique de la langue française par M. l'abbé Feraud [FC], le dictionnaire de l'Académie Française [AC] suivi de l'année de son édition, le dictionnaire d'Emile Littré [L], pour les lieux et les personnes le Dictionnaire universel d'Histoire et de Géographie de M.N. Bouillet (1878) [B] ou le Dictionnaire Biographique des tous les hommes morts ou vivants de Michaud (1807) [M].